

maintenant, après cinq ans, on proposait de la mettre sur la liste des pensions. Il croit qu'il devrait y avoir un acte spécial pour décider ce cas.

L'HON. M. MACKENZIE dit qu'il pense que ce cas a été décidé par un acte de la dernière session, mais il promet de donner de plus amples explications dans un autre temps. Item adopté.

Les items 52, 53 et 54, sous le titre de Milice sont adoptés.

Sur l'item 54, collège militaire, y compris deux écoles ordinaires sous l'état-major de district, \$40,000,

M. MASSON demande quel progrès le collège avait fait, et suggère s'il ne serait pas à propos d'employer des officiers appartenant au pays au lieu de les importer de l'étranger.

L'HON. M. MACKENZIE dit qu'il est nécessaire d'obtenir un officier d'un haut grade dans l'armée. Une offre avait été faite à un officier choisi par le commandant en chef, sur la recommandation du Secrétaire des Colonies, mais il avait refusé. Des négociations furent ensuite entamées, mais le gouvernement n'avait pas réussi à obtenir la personne convenable. C'était l'intention du gouvernement de faire toutes les nominations subordonnées jusqu'à ce que le commandant soit nommé, dont l'avis sera consulté. Les noms de plusieurs militaires distingués dans diverses parties de la Puissance avaient déjà été transmis, et probablement ces personnes recevraient des nominations.—L'item est adopté. Aussi l'item suivant, munitions, \$40,000.

Sur l'item habillements, \$75,000.

L'HON. M. CARTWRIGHT dit que l'augmentation cette année de \$50,000 sur le crédit de l'année dernière était due à ce que l'année dernière le crédit avait été réduit de beaucoup. On s'était plaint que les hommes avaient besoin d'habillements.—L'item est adopté,

L'HON. M. CARTWRIGHT explique par rapport à l'item suivant, magasins militaires, \$60,000, qu'il avait été trouvé nécessaire de faire une augmentation de \$35,000, mettant ainsi cet item sur son ancien pied, parce qu'on avait trouvé que la réduction avait été trop forte l'année dernière.

M. HAGGART demande si les habillements étaient fabriqués à meilleur marché en Canada qu'en Angleterre.

L'HON. M. VAIL répond qu'il n'est

pas en position de le dire, mais même si le coût était un peu plus élevé il vaudrait mieux les faire fabriquer ici.

M. WOOD approuve hautement la conduite du gouvernement en encourageant l'industrie du pays.

M. MASSON l'approuve aussi, mais il pense que le gouvernement aurait dû s'informer en premier lieu de la différence du prix entre le drap fabriqué ici, et celui importé.

L'HON. M. MACKENZIE dit que cela avait été fait avant l'entrée dans le Cabinet du ministre de la Milice actuel. Le drap ici était un peu plus cher que celui qu'on pouvait se procurer en Angleterre, mais il était meilleur, et durerait plus longtemps, et en conséquence le gouvernement avait pensé qu'il était pratiquement aussi bon marché.—L'item est adopté.

Sur l'item suivant, No. 59, Arsenaux Publics et soin des armes, \$52,000,

M. KIRKPATRICK demande si le gouvernement se propose d'apporter aucun changement dans le système du soin des armes. Il craint beaucoup qu'un nombre, considérable d'armes précieuses distribuées quelque deux ans passés ne soient pas maintenant dans un aussi bon état qu'elles devraient l'être.

L'HON. M. VAIL dit que le sujet avait engagé l'attention du département. Le Major-Général avait fait rapport à l'effet d'accorder une somme additionnelle aux gardiens qui avaient soin des armes. Il s'accorde à dire avec son hon. ami que les armes n'ont pas été gardées avec assez de soin, et il espère qu'on en aura un plus grand soin à l'avenir.—Item adopté.

Sur l'item 60, paie d'exercice, etc., \$375,000,

M. FLESHER demande quelle est l'intention du gouvernement à l'égard des exercices cette année.

L'HON. M. VAIL dit qu'ils n'ont pas encore décidé s'il y aurait des exercices en campement, ou simplement des exercices aux quartiers-généraux de chaque régiment. Lui-même doutait de la sagesse d'avoir des exercices en campement tous les ans.

M. DYMOND suggère, si la milice était appelée à faire l'exercice en campement, qu'on choisisse le temps le plus propice de l'année et en même temps plus confortable pour les hommes. Une fois la milice avait été